



## RESIDENCE DES GLIERES



### Questions réponses avec CIS au 14 aout 2025.

Bonjour,

Nous vous remercions des échanges hebdomadaires que nous diffusons sur notre site les Glières.

#### Réponse de Mme WEIDER

Les 72 copropriétaires des bâtiments détruits ont été informés de la nécessité de désigner un maître d'œuvre pour la reconstruction des parties privatives, ils ont reçu un contrat individuel de VARIANCE (identique à celui pris par la copropriété pour les espaces collectifs), cette information est arrivée de CIS, de MACABIES.

A qui doivent-ils retourner ce document signé ? [Les contrats peuvent être envoyés à VARIANCE à l'adresse mail suivante :](#)

[m.savle@variance-ingenierie.fr](mailto:m.savle@variance-ingenierie.fr)

Existe-t-il un délai pour renvoyer ce document ? [Il n'y a pas de date butoir.](#)

[Les quelques contrats, qui nous sont parvenus par mail ou au bureau, ont été transmis à VARIANCE.](#)

Toujours inquiet par l'arrêté de mise en sécurité, nous sommes en attente de retour concret. Nous vous remercions de nous informer dès que des nouvelles précisions vous parviennent. [Concernant l'arrêté municipal, je laisse le soin à M. BERNARD de vous répondre dès qu'il aura de nouvelles informations.](#)

[Combien de personnes ont pu visiter leur appartement sinistré ? 72 personnes ont visité leurs appartements depuis le lundi 4 août.](#)

#### Réponse de M. MAITRE

Les 21 copropriétaires du bâtiment C aimeraient savoir s'il y a eu une avancée dans les travaux. Pouvez-vous nous dire si IDEX est intervenu ? Avez-vous pu avancer sur ce dossier ?

[De mon côté, je vais pouvoir répondre à votre mail sur un seul point : le bâtiment C.](#)

Nous avons effectué plusieurs visites avec diverses entreprises : IDEX, VARIANCE, CEGELEC et ENEDIS.

Pour le moment, on s'arrache les cheveux sur la partie électrique du bâtiment C !

En effet, les quatre entreprises citées n'ont pas encore trouvé le moyen de dissocier l'électricité sur les deux bâtiments C1 et C2.

La construction de la résidence en deux phases a apparemment entraîné une conception de l'installation électrique plus que singulière...pour ne pas dire incompréhensible !

Or, nous ne pouvons pas remettre l'électricité dans tout le bâtiment C sans pouvoir isoler le côté C2.

Cela risquerait de provoquer un nouvel incendie...

Pour résumer, nous continuons les investigations sur le bâtiment C et nous avons pris un rendez-vous commun avec ces entreprises pour la semaine prochaine afin de trouver ensemble une solution pouvant conduire à la réouverture du bâtiment C1.

Nous vous remercions de votre retour

Bien cordialement

Le conseil syndical

Le conseil syndical vous informe que la semaine prochaine le site [lesglieres.fr](http://lesglieres.fr) ne sera pas mis à jour, il faudra attendre le mardi 26 août 2025, à bientôt....